

Les producteurs de cacao moins organisés que ceux du pétrole



Jean Paviot, négociant international, juge-arbitre à la Fédération du commerce des cacaos à Paris, déplore que les pays fournisseurs de cacao ne sachent pas se protéger de la spéculation qui les laisse exsangues

Depuis fin 1998, le prix du baril a triplé. Dans le même temps, celui de la fève de cacao a perdu 50%, venant de 1600 dollars la tonne (\$/T). Aucune relation entre ces deux produits hormis l'impact sur les coûts de transport, mais tandis que les consommateurs du premier font plier leurs gouvernements, ceux du second satisfont leur gourmandise en n'ayant qu'une vague idée sur la matière première du chocolat. Avec le pétrole à 35\$, le cacao-dollar ne pèse guère face au petrodollar et il n'est pas besoin de se livrer à de complexes calculs sur la gradation des termes de l'échange or/brun pour en conclure que le choc est particulièrement rude pour les planteurs. Alors que commence la campagne cacaoyère 2000/01, le marché ne s'est pas amélioré par rapport à la même époque de l'année dernière, loin s'en faut. Sur le LIFFE à Londres, place de référence, le cacao coûte douze mois 660 £/T contre 640 à ce qui est dire que le marché est plombé et aucune reprise n'est intervenue. La Côte d'Ivoire et Ghana sont les deux producteurs de cacao avec respectivement 3 et 0,450 million de tonnes, soit un total mondial estimé à 2,9 millions de tonnes. La dépendance de ces deux pays vis-à-vis du cacao les place dans une situation de précarité. L'analyse des fondamentaux ne permet pas de conclure à court et moyen terme que les cours vont durablement se relever. En effet, si la consommation augmente annuellement de 2,5 à 3% par an, ce qui est le long terme, que l'on pourrât attendre, le déficit de production structurel des stocks demeurent pléthoriques (moins d'utilisation) et l'offre excède par 100 à 150 000 tonnes, ce qui est le cas depuis la dernière. Les industriels du cacao ont aucun motif économique à couvrir les couvertures puisque les producteurs sont intervenus à si bon compte qu'ils ont même de surcroît (53% des producteurs, hors pays producteurs), le cacao en euro ne les incite pas à modifier la matière première étant

payée en livres ou en dollars et le produit fini vendu en euro.

Depuis octobre 1998 les planteurs ont vu leur revenu s'effondrer de moitié, plus si l'on tient compte de l'inflation, particulièrement élevée au Ghana où elle est de l'ordre de 30%. La perte de recettes pour l'ensemble des producteurs se chiffre à plus de 2,3 milliards de dollars. Entre temps, la Banque mondiale a contraint le gouvernement de Côte d'Ivoire à se désengager de la commercialisation avec les conséquences que l'on sait (*Le Temps*, 17/3/99, 15/11/999) et le Ghana devra avoir libéralisé partiellement sa filière d'ici au début octobre.

Dans ces conditions, le désarroi des producteurs est total, mais leur réponse au marché manque de crédibilité. En mai 2000, l'Alliance des pays producteurs de cacao ré-

Le marché du cacao et celui du pétrole ont en commun la domination de la spéculation dans la formation du prix. Mais on ne peut pas tourner du jour au lendemain le robinet d'une production agricole pérenne, a fortiori dans des pays déjà exsangues

unie à Abidjan déclarait son engagement de détruire 250 000 tonnes pour faire remonter les cours, déclaration suivie d'une conférence tenue à Accra les 30 et 31 août derniers sur la mise en œuvre de ce plan.

Rien n'a filtré quant aux mesures concrètes et le marché, sceptique à juste raison, ne s'émeut guère. En effet, outre les problèmes environnementaux et pratiques que pose la destruction d'une telle quantité d'un produit contenant plus de 50% de graisse, les coûts apparaissent prohibitifs au regard d'un probable résultat négligeable ou en tout cas limité dans le temps. Plus grave, ce sont les paysans qui in fine supporteront les frais des opérations de destruction car en marché excédentaire, la charge des coûts et taxes afférentes à la commercialisation libéralisée est fatalement transférée sur le planteur. Ayant décidé de détruire des fèves et non de rationaliser les moyens de production, c'est-à-dire la cacaoyère, l'APPC ne se

donne pas les moyens de provoquer une remise en adéquation durable et structurelle de l'offre par rapport à la demande. Sauf à faire de la destruction une impossible action récurrente, le problème de la surproduction annuelle reste posé. Certains évoquent avec nostalgie le lointain passé du Brésil faisant marcher les locomotives au café mais savent-ils qu'en fait de café, ce n'étaient que les coques que l'on enfournait dans les chaudières... Lorsqu'un produit possède une valeur, aussi basse soit-elle, il se trouvera toujours des imaginatifs pour la récupérer à leur profit et il y a fort à parier que l'on fera du chocolat avec du cacao qui aura disparu des statistiques.

Bien que le marché du cacao et du pétrole aient ceci en commun que la spéculation joue un rôle déterminant dans la formation du prix, l'APPC n'est pas l'OPEP et l'on ne peut pas tourner du jour au lendemain le robinet d'une production agricole pérenne, a fortiori dans des pays déjà exsangues. La véritable question qui se pose à la Côte d'Ivoire, et dans une moindre mesure au Ghana mais tout aussi dramatiquement pour ses planteurs, est de mettre en place les moyens qui leur permettront de réduire leur vulnérabilité aux aléas d'un marché qui est complètement déséquilibré et dont ils n'ont pas la maîtrise puisqu'il procède d'un rapport de force Nord-Sud par définition biaisé: les 65% de la production proviennent de l'Afrique de l'Ouest, laquelle ne transforme en produits semi-finis (masse, beurre et tourteaux) que 12% du total mondial et ne consomme pratiquement pas de chocolat.

En Côte d'Ivoire, le régime militaire a bien tenté d'institutionnaliser une Nouvelle politique économique cacaoyère (*Le Temps*, 1/5/00) fondée sur une approche macro-économique prônant notamment la diversification de l'agriculture, mais la junte au pouvoir reste plus préoccupée par l'élection présidentielle d'octobre prochain et la mise en œuvre du projet est hélas sans cesse repoussée tandis qu'arrive la nouvelle récolte.

Si les membres de l'APPC parvenaient à s'inspirer de cette politique et ainsi dépasser le débat à courte vue du prix actuel du cacao au profit d'une action globale sur les fondamentaux, le marché y verrait un signe autrement plus fort que celui émis lors de la Déclaration d'Abidjan. Parallèlement, l'APPC aurait tout à gagner à se faire connaître des consommateurs de chocolat afin de les sensibiliser à la misère des planteurs. Il n'est pas interdit de rêver... **J. P.**